



Vivons « Saint Genis »

Bulletin municipal n° 27

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 18h

Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83

mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 13h30-16h

Mercredi : 14h-17h30

Vendredi : 13h30-17h

Samedi : 10h-12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

• Sacs noirs :

Route de St Laurent :

jeudi matin

Route de Lyon et route de

Duerne : mercredi matin

Autres secteurs de la commune :

Mardi

• Sacs jaunes : (voir calendrier)

1 jeudi sur 2 les semaines impaires

Déchèteries : 04 74 26 28 88

Compte-rendu conseil du 13/01/23

Absente : Cindy GUIOTTO (procuration à Arnaud VERNAY).

RETOUR SUR LES VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Après 3 années sans cérémonie, pour cause de covid, l'équipe municipale a enfin pu organiser les vœux et se réjouit de la participation nombreuse des St Genoïs.

Ce fut l'occasion de retracer les travaux réalisés lors de ces 3 dernières années, de présenter les projets à venir, de faire la passation entre l'ancien et le nouveau conseil municipal enfants et de remercier tous les acteurs qui œuvrent pour la vie du village.



Le verre de l'amitié et un moment de partage et de convivialité ont clôturé cette manifestation.



Compte-rendu conseil (suite)

Recrutement pour la médiathèque :

Aline MARTIN, habitante de Montromant, a été recrutée le 13 janvier ; nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

Aline travaillant déjà sur une autre structure, elle ne pourra pas assurer la mutualisation mise en place avec Grézieu-le-Marché, Meys et la Chapelle-sur-Coise. Celle-ci prend donc fin.

Marine, quant à elle, termine son contrat le 20 janvier. Nous la remercions pour l'investissement dont elle a fait preuve dans ses missions.

Reprise du bar-restaurant :

Après une présentation originale et fort sympathique lors des vœux, Hubert GLEYSE et Delphine MOYAT vont reprendre le bar-restaurant courant mars. Ils ont déjà débuté des travaux de rénovation des locaux.

Le meuble « bar » étant hors d'usage, le conseil municipal accepte de prendre en charge l'achat d'un nouvel équipement pour la somme de 13 440 € HT.

Attribution de marchés pour la rénovation de l'ancienne école en MAM :

Le conseil valide les marchés pour les six lots ayant fait l'objet de l'appel d'offres. Pour une estimation initiale de 223 200 € HT, ce sont les entreprises THIVILLIER de Souzy (lot maçonnerie et abords), BLANC-BARANGE de Saint-Laurent-de-Chamousset (lot menuiserie extérieures et intérieures), COURTADON de Décines-Charpieu (lot plâtrerie, isolation, peinture), LARBI DES REVETEMENTS de Villeurbanne (lot revêtement de sols souple), RAYNARD de Saint-Laurent-de-Chamousset (lot chauffage, VMC, plomberie, sanitaires), NOALLY de Chazelles-sur-Lyon (lot électricité, courants faibles), qui ont été retenues pour un montant total de 222 184.18 € HT. Le démarrage des travaux est prévu courant mars pour un achèvement fin juillet.

Travaux pour la sécurisation des piétons (du camard aux vignes) :

Après l'étude de plusieurs devis, l'entreprise LACASSAGNE (29 000 € HT) est retenue pour cette opération à réaliser au printemps.

Point sur les projets et travaux en cours :

Projet lotissement communal « Saint Roch » :

L'acte d'achat devrait être signé le 31 janvier. Les appels d'offres pour les travaux de viabilisation seront lancés dans la foulée. Le SYDER a réalisé deux études concernant l'enfouissement de la ligne électrique traversant ce terrain. La décision sera prise ultérieurement.

Compte-rendu des commissions :

Solidarités actives - CCMDL : concernant la mobilité, depuis janvier 2023, la ligne 2EX a augmenté la fréquence des bus entre 6h et 7h avec un bus tous les ¼ d'heure dans le sens Chazelles-sur-Lyon/Gorge de Loup.

A partir de septembre les restructurations suivantes devraient avoir lieu :

- création d'une ligne transversale St Symphorien sur coise/St-Laurent-de-Chamousset/l'Arbresle,
- augmentation de la fréquence et de l'amplitude horaire de la ligne 142, avec un changement de parcours après l'Arbresle.

Les racks pour vélos vont devenir obligatoires sur tous les nouveaux bus.



Compte-rendu conseil (suite)

Transition écologique - CCMDL : un groupe de travail va réfléchir à la gestion/rénovation du parc immobilier de la CCML qui possède une trentaine de locaux vieillissants (sportifs, administratifs, culturels).

Concernant le projet « TOUS A VELO2 », le compte rendu de l'état des lieux fait apparaître un manque évident de pistes aménagées dans les bourgs mais aussi sur les routes de liaison. La commission continue avec la phase 2 qui consiste à étudier la faisabilité et le coût des travaux nécessaires.

SIVOS Collège Ste Foy : une nouvelle principale (Mme Céline MICHEL-BERTHE) a pris ses fonctions à la dernière rentrée. Pour cette année scolaire, le collège du Val d'Argent compte environ 450 élèves pour 17 classes et 35 enseignants. Une hausse de 20 000 € du coût de l'énergie a été constatée cette année ; cela aura certainement des répercussions sur la participation financière allouée aux voyages scolaires. La participation pour les charges de fonctionnement pour St Genis s'élève cette année à 627.70 € (38 élèves de St Genis fréquentent l'établissement).

Centre aquatique ESCAP'AD : malgré une forte fréquentation durant l'été 2022, on peut constater une baisse de 11 % du nombre d'entrées piscine, moins 44 % concernant la partie fitness et en revanche une hausse de 14 % pour le bowling. Là encore, malgré des mesures d'économie prises, le coût de l'énergie a explosé passant de 245 000 € en 2019 à 435 000 € en 2022. Pour tenter de limiter ces coûts, un nouveau contrat gaz a été négocié avec la compagnie « gaz de Bordeaux ».

SYDER : le Syder a créé une société avec deux autres entreprises partenaires ; cette société annexe s'occupera de la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics, agricoles...

Economie - CCMDL : le bâtiment ex-STEM ALPHA situé à la « chenevatière » peine à trouver preneur. La commission va réfléchir à d'autres options.

Informations et questions diverses :

Démarche performancielle : une nouvelle demande d'aide financière est formulée par le SYDER pour le remplacement des lampadaires non équipés en led ; si la subvention espérée est accordée, le montant fiscalisé restant à charge de la commune serait de 23 000 €.

Prochaine réunion le vendredi 17 février à 20h30.



Vie municipale et associative

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES : elle aura lieu samedi 28 janvier de 9h à 12h à la salle annexe cantine (en-dessous de la salle des fêtes) voir page 6.

Important à partir de cette année : en cas de modifications du nombre de parts dans le foyer, il faudra compléter un formulaire et joindre des justificatifs.

SECRETARIAT DE MAIRIE : il sera fermé au public **du 6 au 10 février**.

« ATELIER EQUILIBRE ET PREVENTION DES CHUTES : la prévention des chutes est un enjeu de santé publique. Aussi la résidence autonomie « les Balcons de la Brévenne » organise pour la 3ème année un atelier « équilibre et prévention des chutes ». Ces ateliers auront lieu à Ste Foy l'Argentière (salle ouest) les 17 et 24 février et les 10 et 17 mars de 15h30 à 17h30.

Les sessions sont gratuites, ouvertes à toute personne de plus de 70 ans. Le nombre de place est limité à 10 par groupe.

Les professionnels de santé, ergothérapeute, psychomotricienne, diététicienne, moniteur d'activités physiques adaptées, apporteront des connaissances et encadreront des activités visant à préserver l'équilibre par l'activité physique, l'alimentation et l'aménagement du logement.

Ces ateliers se veulent aussi être un moment de convivialité et d'échange entre les participants pour aborder ce sujet en toute confiance.

Renseignement et inscription auprès de Mme Christine BUREAU, résidence autonomie « les Balcons de la Brévenne » 04 74 26 23 52. »

- Réalisation de la publication par la commission Informations
- Lettre éditée et imprimée par la mairie

Etat Civil

DÉCÈS :

Le 20 décembre de Françoise PUPIER à l'âge de 69 ans.

Toutes nos condoléances à la famille.

Françoise et son époux Daniel avaient été l'âme de notre marché St Genois pendant plusieurs années



NAISSANCES :

Le 25 décembre est né **Martin SEON**.

Félicitations à ses parents **Thomas SEON** et **Clémence VERRIERE**.

Le 4 janvier est né **Sylvio TARDY**.

Félicitations à ses parents **Jérôme TARDY** et **Mariline ESCHLE**.



Focus

L'AREC

L'AREC, Association Rhodanienne pour l'Education et la Culture, est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique. Créée en 1978, par Frère Joseph Déclérieux, professeur au collège de Saint Laurent, l'AREC est une association laïque, qui s'ouvre au monde dans le respect des convictions politiques, religieuses ou philosophiques de chacun.

Située en zone rurale, l'association a permis au-delà du collège de développer de nombreuses activités sportives, culturelles et éducatives pour les enfants leur permettant d'apprendre la natation, le ski, le patinage. Grâce à des camps de jeunes, ils ont pu découvrir de nombreuses régions de France, et s'ouvrir à notre société et au monde.

En 1988, les activités s'ouvrent également aux adultes. Portée par un groupe de bénévoles, l'association propose chaque année, une douzaine d'activités à ses adhérents : spectacles, sorties culturelles, voyages d'un ou plusieurs jours, randonnées, journées détente.

La même année, l'association souhaite acquérir une maison pour ses adhérents. En 1989, elle deviendra propriétaire d'un centre de vacances à Ornon, en Isère. Ce village paisible au cœur de l'Oisans situé à 30 minutes de l'Alpe d'Huez, possède une petite station de ski qui permet la pratique des sports d'hiver. L'été, ce village authentique offre de grandes possibilités de randonnée.

Agréé jeunesse et sports, le centre peut recevoir des groupes de jeunes encadrés, lors de séjours éducatifs été comme hiver. 52 couchages sont répartis sur 2 structures : la Source (32 couchages) et le Gîte (20 couchages).

Des travaux de mise aux normes réalisés en 2018, permettent l'accès aux personnes handicapées. La rénovation des sanitaires du Gîte vient de se terminer. La réalisation de ces travaux nécessite l'intervention de professionnels mais des bénévoles assurent les travaux de préparation, de peinture, de finition...



L'association dont le siège est à Saint-Laurent-de-Chamousset, est gérée par un conseil d'administration composé d'une quinzaine de personnes.

Vous trouverez plus de renseignements sur le site de l'association: www.arec-ornon.com.



**DISTRIBUTION
DE SACS
POUR LE TRI
DES DÉCHETS**



La distribution des sacs poubelles aura lieu

samedi 28 janvier entre 9h et 12h

à la salle annexe cantine

(en-dessous de la salle des fêtes)

**Facturation de la redevance
des ordures ménagères 2023 :**

***En cas de modifications à apporter à la composition
de votre foyer, il vous sera remis un formulaire
que vous devrez compléter et envoyer à la CCMDL.***

***Ce formulaire devra également être complété pour
les nouveaux arrivants (particuliers et entreprises).***